



's BLÄTTEL

Bulletin annuel de l'Association pour la
Sauvegarde de la Maison Alsacienne



BERGHEIM : " Village préféré des français 2022 "

BERSTETT : retour sur la réhabilitation de son moulin
ENTZHEIM : stages à la cour Saint-Denis
HÜGELIN : une dynastie de poëliers

Septembre 2022
Numéro 31

's Blättel est le bulletin annuel édité par l'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne



ASMA
BP 90032
67270 Hochfelden

www.asma.fr
contact@asma.fr
07 86 20 53 88

Page Facebook : @associationpourlasauvegardedelamaisonalsacienne

L'ASMA est le relais local de



et partenaire de la marque Alsace



Rédaction :

Bernard Duhem, Directeur de la publication
Simone de Butler, Rédactrice en chef

Relecture :

Maryline Simler, Denis Elbel, Jean-Paul Mayeux

Réalisation graphique :

Exécutée en Alsace, par RLB Creative Design, rlb-creative-design.com

Impression :

Imprimé en Alsace par A.G.I. Imprimerie, www.agi-imprimerie.fr

Photo de couverture :

Jean-Marc Biry, Bergheim « Vue à partir de vignes, la cité fortifiée entourée d'une double enceinte du 14ème siècle, ville libre au Moyen Age, devenue village préféré des Français en 2022 »

Photographies et documents : Archives de la ville et de l'eurométropole de Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, Jean-Marc Biry, Brenner Tradition, Simone de Butler, Isabelle François Ansel, Marjolaine Imbs, Benoît Jordan, Jean-Paul Mayeux, Moulinstorckensohn.com, Patrick Ostermann, Jean Rapp, Thomas Reverdin, Sentinelles ASMA, Bob Wollek (ancienne collection).

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Reproduction interdite sans l'accord écrit à demander à l'ASMA.

Tirage : 3 000 exemplaires.



QUI SOMMES-NOUS ?

« **L'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne** » est une association de droit local (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle) créée en 1972, inscrite au registre des associations auprès du Tribunal d'instance de Haguenau.

La version la plus récente de ses statuts, consultables sur notre site asma.fr, y a été enregistrée le 27 mai 2019, Volume 47, Folio 120.

Son identifiant SIRET est le 479 408 916 00043 et son code APE est le 9103Z.

Son objet, défini dans ses statuts, est le suivant :

« L'objet de l'association concerne les constructions de toute nature, de tous matériaux et de tous usages constituant le patrimoine bâti en Alsace, ainsi que leur environnement, sites et paysages.

L'association a pour but de :

- sensibiliser et informer le public sur la valeur historique, culturelle, environnementale, économique et sociale de ce patrimoine ;
- conserver, entretenir, défendre les constructions existantes, ainsi que leur environnement, sites et paysages ;
- défendre auprès des pouvoirs publics et des responsables de l'économie régionale l'importance de ce patrimoine, dont la disparition dégrade de manière irréversible l'aspect et le charme de nos bourgades qui font la notoriété de notre province et lui confèrent son grand attrait touristique. »

ADHÉRER À L'ASMA COTISATIONS 2022

Jeune (< 30 ans)	15 €
Jeune couple (< 30 ans)	20 €
Une personne	30 €
Un couple	40 €
Une personne morale	100 €

Possibilité de s'abonner à la revue
"Maisons paysannes de France"
(4 numéros par an) pour 24 € en sus.

Formulaire d'adhésion à télécharger sur
notre site :

<http://www.asma.fr>



ASMA
BP 90032
67270 Hochfelden

SOMMAIRE

04	Édito
05	Assemblée Générale 2022
10	Dans les archives : un projet-type de maisons alsaciennes au 17e siècle
14	Ils nous soutiennent
16	Berstett : la réhabilitation de son moulin
21	Entzheim : stage à la cour Saint-Denis
25	Bischwiller : rencontre avec l'Amicale des maires du canton
29	Ils nous soutiennent
30	Eschbach : suivi d'un chantier de grande envergure
34	Hügelin : une dynastie de poêliers
42	Maisons primées 2022
48	L'Alsace défigurée



Patrick Michel, maire de Bouxwiller (© photo JMB)



Frédéric Bierry, président de la CeA (© photo JMB)

L'HABITAT ANCIEN, SOURCE D'ENSEIGNEMENT POUR L'AVENIR

ÉDITO

« 40 ans c'est la vieillesse de la jeunesse, mais 50 c'est la jeunesse de la vieillesse. » Victor Hugo

Nous entrons dans la seconde jeunesse de notre association ; avec Victor Hugo, nous sommes les fervents défenseurs du patrimoine, comme le sont tous ceux qui l'entretiennent et le restaurent avec amour et enthousiasme. À ces femmes et hommes, artisans d'hier et d'aujourd'hui, nous devons le respect pour le travail effectué. La destruction brutale* de notre bâti ancien constitue un outrage à l'égard de tous ces passionnés !

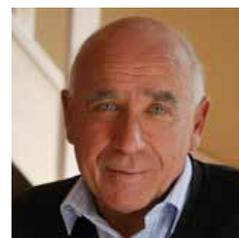
Lors de notre Assemblée Générale du Cinquantième, en présence de nombreux élus, dont Mesdames Sabine Drexler et Laurence Muller-Bronn, Sénatrices et Conseillères d'Alsace, ainsi que Patrick Michel, Président de la Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre, Maire de Bouxwiller et Justin Vogel, Président de la Communauté de communes du Kochersberg, Frédéric Bierry, Président de la Collectivité européenne d'Alsace, a, dans son intervention, confirmé son très fort attachement à la sauvegarde de notre patrimoine bâti remarquable. Il attire nombre de visiteurs et offre la garantie du développement touristique et économique régional.

Succès d'ailleurs confirmé par l'émission de Stéphane Bern « le village préféré des

Français », dans laquelle l'Alsace a remporté quatre titres en onze ans !

Les belles réhabilitations que vous découvrirez dans ce Blättel 2022 en sont la preuve tangible !

Bernard DUHEM
Président de l'ASMA



* Le dernier exemple en date est la démolition fin juillet d'une charmante petite maison à colombages, place de la Libération à Hochfelden, qualifiée au départ de ruine par monsieur le maire. L'ASMA avait pourtant trouvé un jeune couple pour acquérir cette "ruine" pour 50 000 € et la réhabiliter, sans compromettre la réalisation du parking projeté par la commune. Une surprenante réévaluation par les Domaines, sans visite sur site, commandée par le maire, l'a fait passer à 110 000 €, le plus sûr moyen pour décourager ces jeunes acquéreurs, au regard des travaux à réaliser. Malgré de très nombreux appels en faveur de sa sauvegarde, fallait-il vraiment, en édile responsable, que le maire dépense des milliers d'euros supplémentaires pour démolir ce témoin du patrimoine de Hochfelden, au lieu de le vendre pour 50 000 € à ces jeunes qui projetaient de le restaurer ? Étonnante gestion des deniers publics de la commune !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Simone de Butler

Notre Assemblée générale 2022 s'est tenue le dimanche 3 juillet à Bouxwiller (Pays de Hanau), alors même que Bergheim (Haut-Rhin) venait d'être élu village préféré des Français dans le cadre de la célèbre émission de Stéphane Bern créée il y a 11 ans, le quatrième village alsacien sur la liste !

Tous les retours font état de remerciements unanimes pour l'organisation de cette AG du cinquantenaire de notre association à laquelle ont assisté près de 150 adhérents et invités. L'événement a pu renaître de ses cendres après la réunion en distanciel imposée par la pandémie l'année dernière.



AG ASMA 2022 : la séance est ouverte ! (© photo JMB)

Monsieur le maire de Bouxwiller Patrick Michel nous a reçus dans la salle du centre culturel Marie Hart. Il a présenté avec beaucoup de chaleur la commune de Bouxwiller, chef-lieu du canton et siège de la Communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre. En 1973, un rapprochement de « communes associées » s'est constitué, incluant Imbsheim, Griesbach-le-Bastberg et Riedheim, se mobilisant contre un projet d'installation de cimenterie au Bastberg ! Il a permis d'augmenter la population d'un quart, elle compte 3 860 habitants en 2020. À ce jour, Monsieur le Maire doit gérer un bourg d'une richesse patrimoniale remarquable (50 % des maisons datent d'avant 1949), avec son revers, celui d'une faible proportion de résidences principales construites depuis (18%). A la recherche de solutions contre une certaine atonie démographique et économique, des réponses ont été trouvées. Bouxwiller est devenue « petite cité de caractère » (1), la première en

Alsace ; elle est également « Site patrimonial remarquable » (SPR) et « Petite ville de demain » (PVD). Plusieurs dispositifs pour un seul enjeu : dynamiser le centre-ville. Mais les actions ne portent pas exclusivement sur le centre bourg : un plan paysage veille à rendre l'entrée de ville attractive et le PLUi à limiter le développement périphérique. La « loi Climat », avec son dispositif « Zéro artificialisation nette » (ZAN), vient renforcer cette option en préservant tout à la fois les terres agricoles et en réhabilitant le centre ancien. Monsieur Michel conclut en disant que cette concurrence des territoires centre/périphérie est à présent dépassée.

Dans son intervention, Monsieur Frédéric Bierry, Président de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a, avec humour, émis d'emblée le vœu que « l'ASMA ne soit plus indispensable dans un avenir proche » ! Avant de nuancer toutefois son propos en rappelant que 200 à 300 maisons alsaciennes sont encore démolies chaque année. Partant de ce constat, il souligne les injonctions paradoxales qui visent tout à la fois à construire de nouveaux logements, à réduire de moitié la consommation de terres agricoles et à décarboner le fonctionnement économique. Confrontés à une nouvelle logique, les élus doivent sur-bâtir les centres villes et les surélever, ce qui peut menacer leur intégrité patrimoniale. Pour améliorer les capacités d'agir, il œuvre dans plusieurs directions :

- en nommant Madame Sabine Drexler, Conseillère d'Alsace et Sénatrice du Haut-Rhin, référente de la protection du patrimoine au sein de la CeA,
- en rendant les documents d'urbanisme plus protecteurs du patrimoine bâti,
- en accompagnant les citoyens porteurs de projet de réhabilitation à l'aide de fiches pratiques,
- en se projetant vers le futur avec l'opération, déjà menée depuis quelques années, de la « Maison alsacienne du 21^e siècle ».

À noter que la seule évocation de la « maison cube » a suscité de vives réactions de la part de l'assemblée !

En conclusion, le Président de la CeA a mentionné le montant des aides accordées, la mise en place d'un co-pilotage avec les institutions et associations concernées et surtout, **le projet de financer les communes qui mettront en place un dispositif de protection de leur patrimoine bâti.**

Denis Elbel, Vice-président de l'ASMA a quant à lui rappelé toutes les actions menées au cours de l'année 2021, notamment l'élaboration du « cahier de doléances » soumis à la CeA qui en a retenu toutes les propositions, hormis celle qui relève plus spécifiquement de l'action de l'ABF (architecte des bâtiments de France). Il a mentionné le projet de la Communauté de communes de Bischwiller de suivre ce qui a été fait en matière de protection du patrimoine par la CoCoKo (2) à l'instigation de son président, Justin Vogel. Après avoir rappelé tous les outils de communication et de formation, dont les stages et les Stammtisch, il est entré dans le « dur » en dévoilant les trois nominés pour « le bulldozer d'or 2022 ». La concurrence a été rude et seule la démolition hâtive et en catimini d'une maison protégée par le PLUi à Spechbach-le-Bas (Haut-Rhin) a fait la différence avec deux autres destructions non moins scandaleuses intervenues à Brumath (Bas-Rhin) et à Voegtlinshoffen (Haut-Rhin) où le député sortant (non réélu) avait prétendu en savoir plus que l'ABF en matière de patrimoine (Cf. page 48). Un recours contentieux a été déposé auprès du Tribunal administratif en septembre 2021 contre la décision prise par le maire de Spechbach-le-Bas. Nous sommes dans l'attente de l'audience par le tribunal.

Pour mettre un peu de baume sur les atteintes au patrimoine, l'ASMA a honoré deux élus, l'un pour son action sur la durée, l'autre pour son efficacité et le caractère innovant de sa démarche.



Remise du « Trophée ASMA 2022 ».
de gauche à droite : Denis Elbel, Justin Vogel, Charles Schlosser, Frédéric Bierry, Bernard Duhem (© photo JMB)

Le « Trophée ASMA 2022 » a été décerné à Charles Schlosser, maire de Lembach de 1996 à 2020. Engagé dès 1972, il a fondé une association qui a procédé à l'inventaire des maisons remarquables de sa commune. Soucieux de préserver la langue et les « maisons qui parlent », il a ainsi réussi à faire renoncer à 13 démolitions pour lesquelles certains propriétaires lui en sont encore reconnaissants aujourd'hui.

Justin Vogel, lauréat du « Trophée ASMA 2021 » (3) pour son action en faveur du patrimoine bâti dans la CoCoKo, a souligné le « **rôle irremplaçable et incontournable de l'ASMA** », venue en aide au repérage dans les 33 villages de la Communauté de communes. Dans son propos, il insiste sur le fait que « **que toutes les communes devraient en passer par là** » et appelle à « penser le changement plutôt que changer le pansement ! ».

Un des moments forts en émotions de cette AG fut celui de la remise des prix pour les réhabilitations exemplaires dans le Pays de Hanau. Jean Rapp, membre du Comité ainsi que Jean-Christophe Brua, architecte du patrimoine, se sont chargés du repérage et de la sélection (Cf. pages 42 à 47). Jean-Christophe a présenté le Pays de Hanau, épargné selon lui par l'intense activité immobilière. Situé sur deux entités géographiques, celle du Kochersberg et du Piémont des Vosges, il en souligne la variété et la richesse architecturale et patrimoniale. D'où l'importance de la préservation du « joyau qui se trouve en son centre ». À Bouxwiller, 17 monuments sont identifiés, entourés de leur périmètre de protection aux règles nécessairement strictes. À cet égard, Jean-Christophe milite pour que l'on simplifie ce découpage pour n'en faire qu'un seul périmètre protégé.

Les lauréats ont été nombreux à venir recevoir leur « médaille ASMA », d'argent ou d'or. Citons quelques interventions. Certains ont eu à cœur de rappeler ce que l'ASMA et les architectes du PNRVN (4) leur avaient apporté en matière de conseils et d'encouragements.



Quelques médaillés d'or 2022.
de gauche à droite : Jean Rapp, Denis Elbel, Isabelle François Ansel, M. Frémiot père, Alfred Matt, Mme Hirlimann, Freddy Staath, Jean-Georges Konrath, Bernard Duhem. (© photo JMB)

L'un d'eux a brandi le livre publié en 1972 par Hubert d'Andlau-Hombourg et Jean-Jacques Mischler (5), en assurant que ce fut son livre de chevet.

Le doyen d'âge de cette AG, Alfred Matt de Kirrwiller, a raconté la genèse de sa réhabilitation commencée en 1972.

De son côté, Marc Becht, architecte et ancien membre de notre Comité durant des décennies, a rappelé l'histoire du chantier « participatif » des apprentis du lycée du bâtiment d'Illkirch en 1979 à la ferme Jacob de Buswiller. En 2012, l'architecte Isabelle François Ansel a dirigé, de fond en comble, la superbe réhabilitation des bâtiments de cette ancienne ferme datée de 1599, pour le compte de la famille Trog, les nouveaux propriétaires.

Jean-Georges Konrath d'Obermodern a ajouté aux remerciements ceux de l'aide apportée par les artisans, Cédric Brenner et Jean Rapp.

De jeunes adhérents récompensés ont déclaré que malgré 86 week-ends de trois jours consacrés aux travaux, « ça vaut le coup ».

Freddy Staath de Riedheim a expliqué qu'il a tout changé : les tuiles mécaniques, les portes et les fenêtres en PVC !

Enfin, la famille Ghislain Hirlimann de Schillersdorf, remercie également l'entreprise Brenner et le menuisier Aman, dont les mérites ont également été signalés par l'architecte Isabelle François Ansel, lauréate à Schalkendorf, qui a modestement souligné les prérequis de courage et de passion préalables à toute réhabilitation.

Il n'est pas d'AG sans rapports d'orientation, moral et financier, présentés par Bernard Duhem, président de l'ASMA et Jean-Paul Mayeux, trésorier. Le rapport de nos deux réviseurs aux comptes, Madame Stéphanie Douté et Monsieur François Robert a été présenté par ce dernier.

Tous ces rapports, ainsi que le renouvellement du mandat de nos deux réviseurs aux comptes et la nomination de trois nouveaux membres du Comité ont été massivement approuvés par le vote en ligne mis en place, auquel près de 40% des adhérents avaient pris part.

L'apéritif offert par l'ASMA a été suivi d'un excellent repas sous la forme d'un buffet préparé et servi par la Cheffe Martine Holveck et sa brigade, « Du panier aux couverts » de Rauwiller (Alsace Bossue).

Afin de mieux connaître « le joyau », les adhérents, répartis en trois groupes guidés par Béatrice Sommer, Laure Lickel et Robert Bittendiebel, ont pu découvrir cette belle ville de Bouxwiller, peu altérée par le barnum touristique qui caractérise parfois d'autres cités alsaciennes. Une visite libre du musée, (entrée gratuite offerte par la municipalité), a permis à 36 adhérents de compléter leur connaissance de l'histoire et des traditions du Pays de Hanau.



Trophée ASMA 2022, fabriqué par Jean Rapp et Thomas Probst

(1) Pour en savoir plus, site à consulter : petitescitiesdecaractere.com

(2) Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland.

(3) Cf. « Blättel 2021 », page 10.

(4) Parc naturel régional des Vosges du Nord, créé fin 1975 et regroupant 111 communes situées à cheval sur les départements du Bas-Rhin et de la Moselle.

(5) La maison alsacienne et sa restauration, éditions Alsatia Colmar.

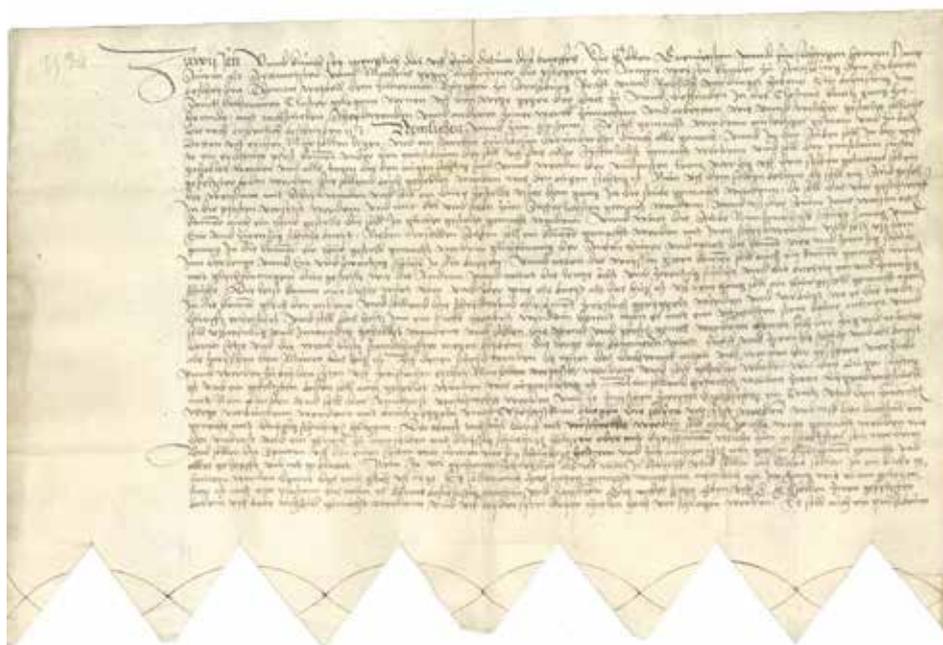
DANS LES ARCHIVES : UN PROJET TYPE DE MAISONS ALSACIENNES AU 17^e SIÈCLE

Benoît Jordan
Conservateur des Archives de Strasbourg

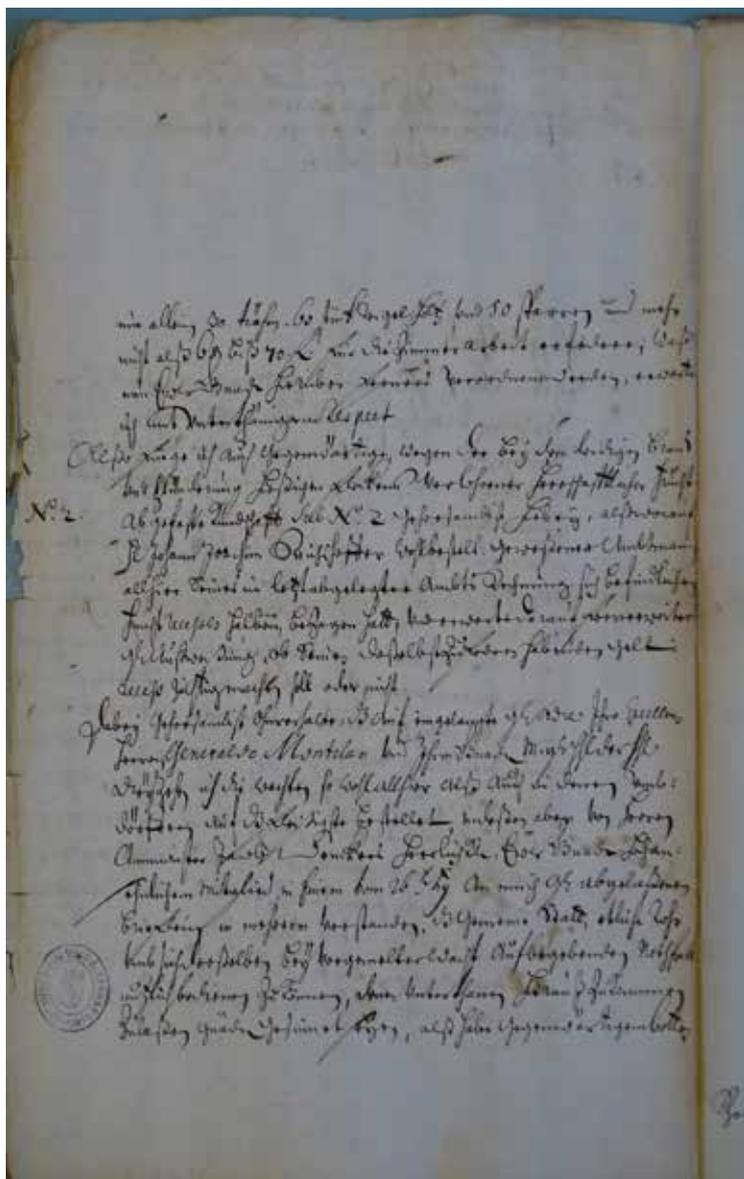
De quelles sources dispose-t-on pour écrire l'histoire d'une maison édifée avant que les permis de construire existent ? D'abord, l'édifice parle de lui-même, à travers les inscriptions figurant sur un linteau, un poteau cornier, voire par ses caractéristiques physiques. Ensuite intervient le recours aux archives. Et là, les choses se corsent !

Les actes notariaux : une source attendue

Si les actes notariaux permettent de connaître, non sans quelques difficultés, la succession des propriétaires, de même que les recueils de revenus seigneuriaux [colligendes (1)] ou les premiers cadastres ou listes de propriétaires, la date de construction et les conditions techniques sont plus difficiles à déterminer d'après les documents anciens. Quelques contrats, rarissimes, existent à condition que le commanditaire ait été une institution bien gérée, comme les hospices civils de Strasbourg. Un de ces documents est conservé dans le fonds de l'hôpital de Strasbourg (conservé aux Archives de Strasbourg) sous la cote 1 AH 1861. Le contrat est passé par l'administrateur de l'Orphelinat. Il s'agit d'une endenture (2) :



L'acte est écrit en double sur une feuille de papier qui est séparée en deux. La découpe permettra de vérifier l'authenticité des deux parties selon que les « dents » coïncident.



Extrait de la lettre du bailli de Barr au sujet des projets-types pour Bourgheim (AVES, VI 28/6q).

de Bourgheim en ruine. Il propose de faire construire des maisons qui seraient louées ou vendues à crédit à leurs occupants.

Une esquisse a été dessinée par le charpentier Hans Schuhler, qui pose deux schémas. Dans le premier cas, l'habitation occupe trois travées de la maison et deux sont consacrées aux bêtes ; dans le second cas, seulement deux, mais trois pour la partie agricole. La première proposition est plus chère (en bois et en salaire : 80 gulden) que la deuxième (68 à 70 gulden). Le schéma donne un « éclaté » de ces deux maisons en rez-de-chaussée surmonté d'un comble. On y voit le poutrage vertical et horizontal, les contreventements, la division intérieure. La plus grande maison est dotée d'un

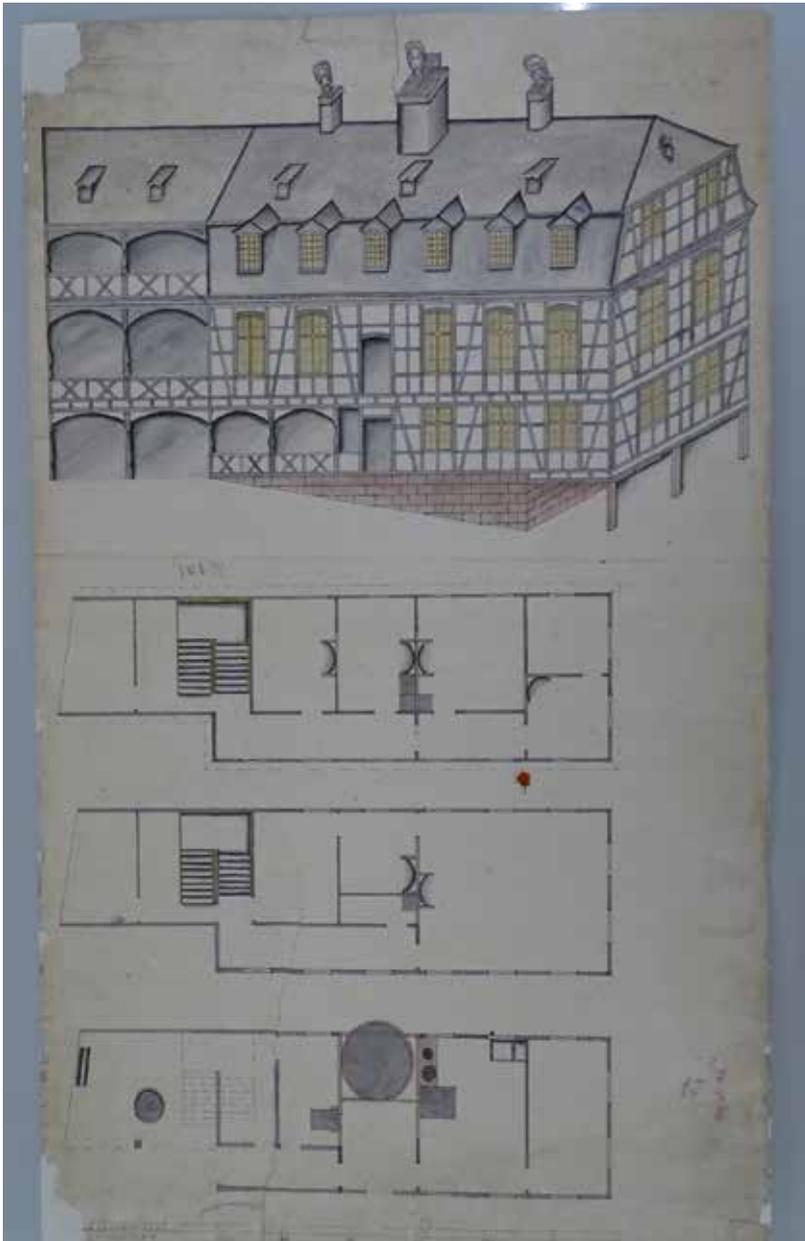
auvent. Dans la partie d'habitation se trouvent la Stub, la Stubkammer, la Hausehr (sur laquelle donne la porte extérieure), la Küche, la Hauskammer, la Kuchenkammer. Un fourneau, dans la Stub, appuyé au mur de la cuisine, est sommairement indiqué. Le plan des pièces montre une disposition en quinconce. La seconde partie est dévolue à un passage traversant la maison et à une étable, voire deux étables dans la plus grande proposition. La quantité de bois nécessaire à la bâtisse est précisée : 30 poutres et 50 bois de chevrons, un salaire de 68 à 70 gulden dans un cas, ou 40 poutres et 60 bois de chevrons dans l'autre.

Des presbytères, construits sur des plans-types, font entrer l'architecture des villes dans les campagnes

Plus particulier, le cas des presbytères. Ces maisons sont souvent imposantes, comme l'a relevé Louis Abel pour le Sundgau. Ici, c'est l'autorité royale, à travers l'intendant de la province, qui prend les choses en main. On met à disposition des « patrons » des paroisses qui doivent construire et entretenir les presbytères, des plans-types imprimés. Cela n'empêche pas certains décimateurs de construire des maisons curiales spécifiques, comme

l'abbé de Lucelle Nicolas Delfis. À travers ces plans-type, c'est une architecture urbaine qui entre dans les campagnes : plan rectangulaire, élévation en maçonnerie qui pourrait également être en pan-de-bois (comme l'était le manoir des Landenberg, malheureusement démoli, à Seppois).

Ces plans-type restent cependant exceptionnels. En revanche, on dispose également de quelques plans de maisons particulières. L'un des plus anciens plans connus remonte au 16e siècle et concerne une maison dont ni le propriétaire ni la destination ne sont indiqués (1 Pl 617) : on y voit un rez-de-chaussée en maçonnerie, un étage en pan-de-bois, et, sur une fenêtre, l'indication Knechtfenster.



Élévation avec plan d'une maison 18e, fonds du chapitre de St Thomas de Strasbourg.

fonds Saint-Thomas (en cours de classement). Malheureusement non localisée, cette imposante maison du 18e siècle présente comme particularité de disposer d'un grand four rond, débordant du mur gouttereau, et d'avoir une partie de son élévation sur piliers.

Dernier ensemble de sources, cette fois bien plus considérable : les procès et contentieux. Ils apportent souvent des éléments intéressants sur les conditions matérielles de construction : l'abattage de bois de construction, les différends sur l'implantation de fours à chaux, les problèmes de mitoyenneté ou de voisinage dégradés par des modifications du bâti.

Un appel aux chercheurs ou autres passionnés de patrimoine

Devant cet ensemble hétérogène, on ne peut qu'émettre une suggestion : qu'un groupe de chercheurs se lance dans l'élaboration d'un guide ou d'un instrument de recherche présentant les sources dans leur détail ! On peut se demander

Les ressources du chapitre Saint Thomas et les archives des contentieux

Le fonds du chapitre de Saint-Thomas, toujours aux Archives de Strasbourg, contient également plusieurs élévations de maisons, non localisées. Dans le même ordre d'idée, une série de plans – vue cavalière, élévation d'une Laube, plan d'un niveau – est rattachée au

quel intérêt peut avoir l'étude de documents papier alors que l'on dispose, sur le terrain, d'une masse archéologique et monumentale de premier ordre. La question est sans doute autre : dans toute maison résident des humains qui ont conçu la maison, par reproduction d'un modèle ou en le modifiant, selon un contexte social ou économique donné. Chaque édifice prend alors une dimension complète.

(1) Colligende : répertoire des cens ou rentes qu'une personne ou une institution a à percevoir.

(2) Endenture : découpe en forme de ligne brisée, de dents.

(3) Bailli de Barr : le baillage de Barr était une circonscription administrative féodale dépendant de la ville impériale libre de Strasbourg, alors cité-État du Saint-Empire romain germanique.

(4) Montclar : Joseph de Montclar (1625-1690), commandant en chef de l'Armée d'Alsace durant la guerre de Hollande (1672-1678). Sur ordre de Louis XIV, il fut chargé de détruire de nombreuses places fortes, comme celle de Haguenau.

Ils nous soutiennent :

Eco Sphère Habitat

12C Rue Schreiber 67450 Mundolsheim

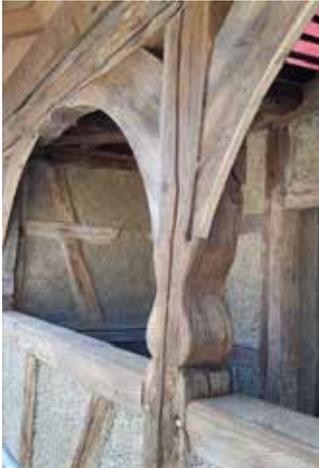
contact.web@ecosphere-habitat.com

Tél : 03 88 69 39 35

www.ecosphere-habitat.com



**Projection de béton de chanvre
Réalisation d'enduits à la chaux, pigments naturels**



Rénovation de fenêtres « à l'Ancienne » en chêne massif.

Réalisations en tous points identiques aux modèles et caractéristiques d'origine, en associant les performances d'isolation d'aujourd'hui.



AVANT : ancienne fenêtre PVC à 1 battant remplacée.



APRÈS : nouvelle fenêtre patrimoine chêne en 2 vantaux.

À noter : la finesse des profils périphériques.



MENUISERIE
Pierre SEENE

Menuiserie Pierre SEENE
38 PLACE DES SAPINS
67330 UTTWILLER



TELEPHONE
E-MAIL
INTERNET

03.88.70.79.00
pierre.seene@orange.fr
www.menuiserieeseene.com



Décapage par AEROGOMMAGE ET HYDROGOMMAGE

Ces nouvelles techniques de gommage par projection en basse pression, nous permettent d'optimiser le décapage de tous types de matériaux en respectant leurs surfaces.



LE BOIS Colombages, poutres et plafonds, escalier, mobilier divers



LA PIERRE (NATURELLE OU RECONSTITUÉE)
Encadrement de fenêtres et portes, sous bassement, monuments ou édifice,



LE MÉTAL
Ferrergeries, clôtures, portails, carrosseries, jantes, pièces mécaniques...

11 rue du Stade – 67480 Forstfeld - 06 79 44 14 27

decapeco67@outlook.fr - www.decapeco67.com

ECO MATIC
CHAUFFAGE D'EXCEPTION



09 54 46 02 79

14 rue de l'Industrie
67720 Z.I. Hoerd

www.ecomatic.fr 

ECO MATIC
CHAUFFAGE PAR PLINTHES

« IL VAUT MIEUX ALLER AU MOULIN QU'AU MÉDECIN » (1)

LE MOULIN DE BERSTETT : UNE RÉHABILITATION EXEMPLAIRE AU LONG COURS

Simone de Butler

Les propriétaires, Michèle et Patrick, nouveaux adhérents de l'ASMA, nous ont invités à visiter leur moulin lors de l'AG qui s'est tenue le 4 juillet 2021 en visio-conférence. Le vendredi 23 juillet suivant fut celui de la découverte d'un lieu totalement privilégié dans un bel écrin de verdure. Entre les déambulations d'un paon, d'un chien, de deux chevaux, une tribu de petites filles nous conviait au moyen d'une affiche à leur représentation théâtrale « Bienvenue au royaume de la joie ». On ne saurait mieux dire !

Deux inscriptions et 1789, une date qui interroge à plus d'un titre



Inscription sur la clé de voûte de l'entrée principale du moulin, dans un cartouche surmontant une croix inscrite dans un cercle: « VALTIN IMAN UNT ANA HIRTIN ANO 1789 ». (Photo fournie par le propriétaire). Une inscription similaire dissimulée par la végétation se retrouve également sur un poteau cornier.

1789 est l'année de la démolition par les révolutionnaires de la résidence seigneuriale des « von Berstett », (seule subsiste aujourd'hui la porte du château) et de la construction concomitante du moulin par Valentin Irmann et son épouse. Dans son article paru dans la revue « Études Rurales » en 2003, Cyrille Megdiche présente la thèse de Claude Rivals, « Le moulin et le meunier, mille ans de meunerie en France et en Europe » et pose la question de la propriété des moulins après l'abolition des privilèges le 4 août 1789 : « Quiconque en a les moyens peut construire et exploiter un moulin. Et le meunier au nom de la liberté d'entreprendre doit conquérir sa clientèle. Son sort n'est plus lié à celui du seigneur. Il y a donc un ancien et un nouveau régime de la meunerie ». (2)

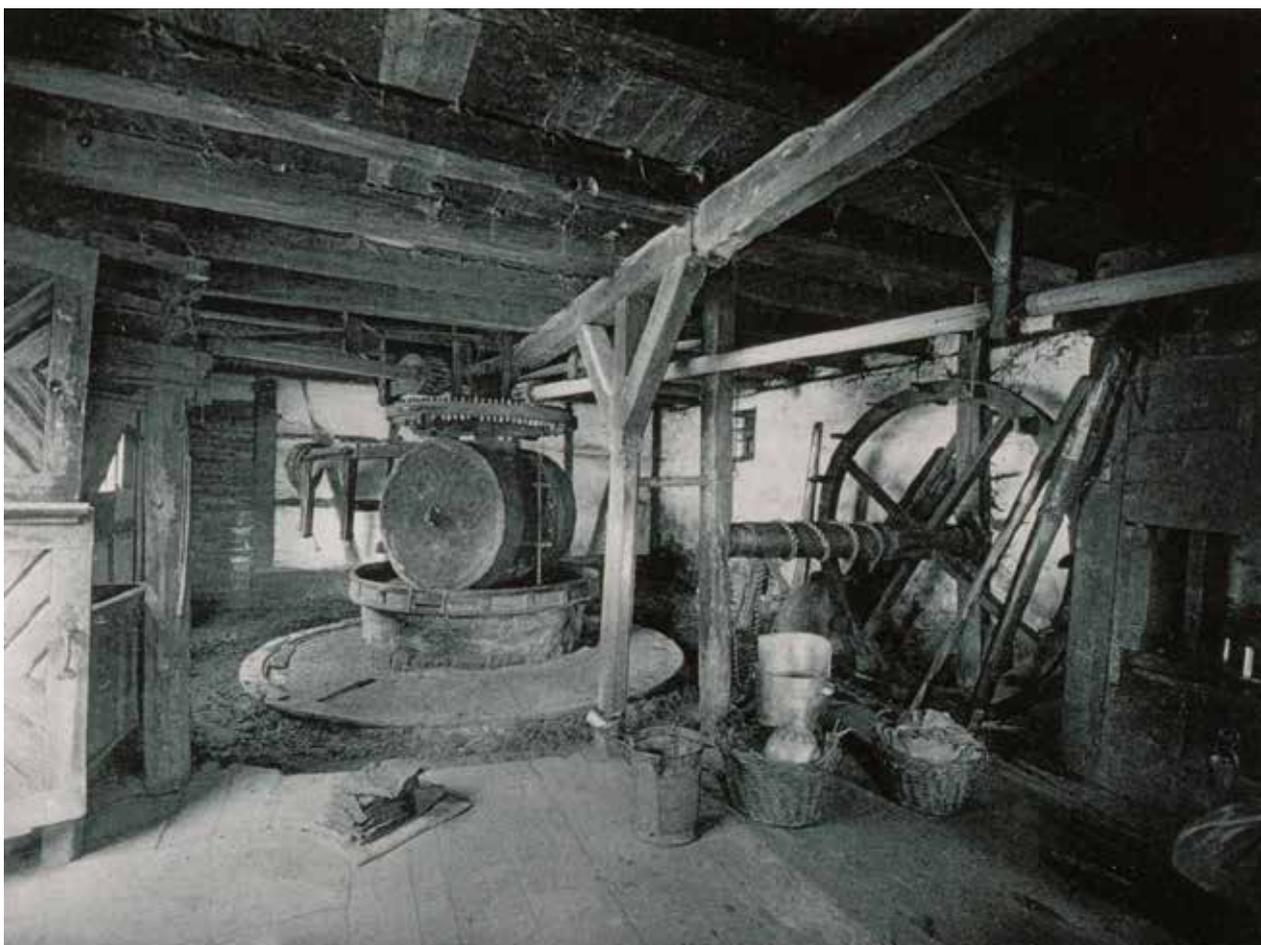
Le moulin à huile de Berstett

Le moulin fonctionnait avec l'énergie hydraulique du Bruchgraben, petit ruisseau de 11km qui se déverse aujourd'hui dans la

Zorn, à hauteur de Vendenheim. Pour assurer l'approvisionnement en noix, le maire avait ordonné en 1791 que chaque citoyen plante un noyer dans le Langenbruch, soit 84 arbres plantés. Le moulin fonctionnait avec une roue verticale qui transmettait son mouvement à un engrenage horizontal qui lui-même entraînait des meules doubles et placées verticalement de façon à **écraser** les cerneaux de noix mais également de colza et de tournesol. Une deuxième opération consistait à **chauffer** le mélange obtenu pour éliminer l'eau et conférer le goût. Enfin la dernière étape consistait à **presser** le mélange dans des récipients cylindriques et permettait de séparer l'huile des tourteaux.

Délaissé, le moulin fait l'objet d'un projet de collecte d'os et déchets de boucherie (1970)

Une société y voit l'avantage qu'elle peut tirer du relatif isolement du moulin et de la proximité de l'agglomération strasbourgeoise. On assure



Source www.numistral.fr / Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

Installations aujourd'hui disparues du moulin de Berstett servant au broyage des cerneaux.

les habitants que les produits seront acheminés vers un centre de retraitement pour en faire de la colle et des aliments pour animaux à Mulhouse. Un obstacle demeure : le chemin d'accès est sinueux et étroit ; pour y remédier, on le renforce avec des ouvrages en béton. Mais un des premiers camions s'enlise et 48h plus tard l'odeur est pestilentielle. De plus, l'eau du ruisseau sert à laver les camions et on y trouve des débris de viande en décomposition. La réaction des habitants a été immédiate, d'autant plus qu'ils sont sommés par les autorités préfectorales d'accepter l'implantation ou de racheter l'affaire ! Les parents d'élèves retirent leurs enfants des écoles et des habitants démolissent les étais et remblais du chemin. Finalement l'exploitation est abandonnée et le moulin racheté par la coopérative laitière. (D'après l'ouvrage « Berstett », éditions Coprur 1993).



Un barbecue sur un support unique en son genre : le plateau pour recueillir l'huile (Photo © SdeB)



Intérieur du moulin de Berstett : pressage de l'huile.



Gros plan sur l'engrenage du moulin à huile de Storckensohn, niché dans la vallée de la Thur (Haut-Rhin), encore en fonction. (moulinstorckensohn.com).

Le moulin est acquis par le père du pilote automobile Bob Wollek (1974)

C'est le début d'une ambitieuse et remarquable restauration qui, en remettant tout à plat, redonne à ce joyau tout son charme. Les travaux visent à retrouver les matériaux traditionnels : toiture de tuiles mécaniques remplacée par des tuiles Biberschwanz, désossage de la maison, de la grange. Ils ont consisté également à débarrasser par sablage tous les bâtiments de la forte odeur qui imprégnait encore colombages et murs ! (Cédric Brenner, souvenir d'enfant).

La « Fiche Mérimée » décrit ainsi le moulin : « Trois bâtiments en U à cour ouverte, grand logis pan de bois, rez-de-chaussée et étage carré, vaste grange à pans de bois, troisième bâtiment à murs enduits (machinerie) ».

Mais tout n'est pas définitivement protégé !

Le 28 mai 2016, une violente pluie d'orage ravine tout le petit bassin versant du ruisseau,



Pendant les travaux de restauration dans les années 1970. (Photo fournie par le propriétaire).

les jeunes plants de maïs étant impuissants à retenir l'eau. Le moulin qui se trouve en contrebas est envahi, l'eau cherche un exutoire dans l'étang mais trouve sur son chemin le rez-de-chaussée de la maison qui subit une impressionnante coulée de boue. L'eau du Bruchgraben est montée en 2h au lieu de 7h habituellement, et a envahi sept autres maisons à Achenheim. L'épisode n'est pas resté isolé : **les 4 juin 2016 et 29 mai 2017, le phénomène**

se reproduit et les propriétaires savent maintenant dépasser l'effet de sidération, c'est-à-dire refouler l'eau le plus vite possible avant le dépôt de la boue ! **Depuis lors, des travaux ont été entrepris par les propriétaires pour éviter les coulées de boue et les inondations.** Entre l'installation polluante, le décès accidentel de l'ancien propriétaire Bob Wollek en mars 2001 et les coulées de boue, on ne peut s'empêcher de penser à une malédiction !



Aspect actuel du grand logis et de la grange. (Photo fournie par le propriétaire). Retrouvez plus de photos sur : <https://photos.app.goo.gl/uBSUApGSfrzMzoK56>



Le grand logis avant la construction du mur de protection servant à canaliser et à dévier les coulées de boue.



Ruissellement des eaux de pluie....



.... et coulée de boue!

Une acquisition en 2014 qui fait le bonheur des nouveaux propriétaires

Quelques années après l'accident qui a fauché la vie du pilote automobile, renversé par une voiture alors qu'il s'entraînait, en faisant du vélo, à la course du lendemain des « 12 heures de Sebring » en Floride, l'épouse de Bob Wollek a vendu la propriété, non sans laisser tous les albums photos. Nul doute qu'elle a confié l'héritage à des amateurs éclairés. Ils n'ont eu à faire que des travaux de confort : chauffage central et double vitrage.

C'est à une visite complète que j'ai été conviée et le nouveau propriétaire m'a fait découvrir avec enthousiasme tous les bâtiments ainsi que la ménagerie. La ferme « fonctionne » avec son écurie, son foin, son poulailler, sa cave à jus de pommes et à vin, ses clayettes à fruits soigneusement disposées. Ce plaisir-là ne dit pas son nom mais s'éprouve. Et même s'il n'est pas lui-même l'auteur de la réhabilitation, le « meunier du 21e siècle » a insisté pour que le moulin serve d'exemple et contribue à persuader qu'il y a une vie pour un bien patrimonial après tant de vicissitudes et c'est aussi probablement ce qui en fait le prix.

Rendez-vous a été fixé afin de trouver un spécialiste qui décrypterait les peintures dans les caissons du plafond de l'entrée du grand logis : trois lièvres, un bouc, un cheval pommelé, un coq.

Dans les contes et légendes, le moulin est un lieu isolé où le travail s'effectue en permanence parfois même la nuit ; n'y a-t-il pas là un mystère, un pacte diabolique ? Un retour vers la thèse de Claude Rivals citée plus haut, replace le moulin et le meunier dans la perspective historique : « Ni noble, ni clerc, le meunier est roturier par son travail, mais sa connaissance de la nature, des prévisions météorologiques et sa maîtrise de la technologie en font un personnage peu commun : le rationaliste soucieux d'instruction ne serait-il pas un peu magicien ou sorcier ? Car voilà un artisan qui conduit une machine dont la fonction est de transformer et qui ne produit rien que de la farine ou de l'huile. C'est un rôle à la fois ordinaire et extraordinaire dont le meunier tire un profit à la fois réel et symbolique. Ainsi apparaissent donc le moulin et le meunier : un personnage et un lieu de vie ».

(1) Proverbe champenois.

(2) Où l'on retrouve le meunier Valentin Irmann en citoyen récalcitrant dans la rubrique des faits divers : le 17 octobre 1790, le Messti est supprimé en raison de l'incertitude des temps. Le citoyen Valentin Irmann, meunier et aubergiste ne respecte pas cette décision, il fait venir des musiciens. Des frictions naissent entre lui, sa famille et la garde nationale. Le conseil municipal lui inflige une amende de 10 thalers, insultes, agressions se multiplient, la peine s'aggrave : une journée d'emprisonnement de 8h à 16h, finalement l'amende sera réduite. (« Berstett », éditions Coprur 1993).

APRÈS AVOIR PRIS PLEIN DE CONSEILS LORS
D'UN STAMMTISCH, ON SE FORME À L'ENDUIT

EN ORGANISANT DES STAGES, L'ASMA DISPENSE DES FORMATIONS AU SAVOIR-FAIRE

Simone de Butler

Le 6 novembre 2021, 18 stagiaires se sont réunis, désireux de parfaire leurs connaissances des techniques de l'enduit à pierre vue ou recouvrant et de la maçonnerie en général. Sous la direction de Philippe Tourtebatte, responsable technique du pôle national d'innovation en restauration du patrimoine bâti à Troyes, accompagné de Marjolaine Imbs et Jean Christophe Brua, architectes du patrimoine et membres de l'ASMA, ils ont gâché du mortier de chaux et manié la truelle par une très belle journée d'automne.

La maison de la cour Saint-Denis à Entzheim, un lieu de prédilection du patrimoine alsacien

Les stagiaires sont plus précisément intervenus sur le long mur qui délimite la propriété préemptée par la commune en 1997. Ce corps de ferme est lui-même riche d'une belle histoire passant des mains de l'abbaye de Saint-Denis, aux Hospices civils de Strasbourg. Détruite

comme tout le village au cours de la bataille d'Entzheim (1674), le colombage de la maison dite « Spitalhof » est daté par dendrochronologie de 1688. Selon Marjolaine, l'ensemble constitue à lui seul « un support de lecture de l'évolution de l'architecture ». Le jardin de grande ampleur est, quant à lui, voué aux activités pédagogiques, comme celles du stage de l'ASMA.



« La maison sera le témoin historique d'un intérieur paysan du 17e au 20e siècle », Marjolaine Imbs aux Journées européennes du Patrimoine 2020.



La réhabilitation est bien avancée (novembre 2021).



« Spitalhof » à Entzheim en 2020.

Du territoire de Belfort à l'Outre-Forêt, une rencontre de stagiaires de toute l'Alsace et au-delà

Les stagiaires du Haut-Rhin, bien représentés, ont en commun d'avoir été conseillés à plusieurs reprises par Denis Valette, Stéphanie Bringia, Rémy Claden, tous architectes-conseil de l'ASMA, ou Christian Fuchs, conseiller pour le compte de l'ASMA et du CAUE du Haut-Rhin. Ce qui les lie, c'est une belle constance, aménageant parfois deux maisons dont celle de la famille qu'on tient particulièrement à sauvegarder. Dans l'écurie d'un relais de Poste aux murs en galets du Rhin, Léonard exerce successivement tous les métiers, soutenu par son épouse d'origine picarde qui n'est pas la moins convaincue de la qualité du lieu. Michel et Marie-Paule reprennent à Schlierbach, à raison d'une pièce par an, une maison déjà réhabilitée mais avec les matériaux en usage à l'époque : polystyrène, béton cellulaire ! Les stages chaux et torchis leur ont permis de repenser l'isolation avec des matériaux biosourcés. Le benjamin du groupe restaure



« Spitalhof » à Entzheim un an après !

quant à lui une ferme monobloc dans le village natal de ses grands-parents dont il a emporté l'acquisition face à des candidats extérieurs. Il a décidé d'aménager deux maisons dans sa longueur. Sa situation de frontalier le rapproche de son chantier, l'avancement des travaux est calé sur un devis évolutif et il dit « réseauter » activement avec Hugo Digiano (1). Aux confins du département, en région Bourgogne-Franche-Comté, une stagiaire, frontalière également, propriétaire d'une maison en pierre, dit ses difficultés à trouver le bon artisan pratiquant la technique de l'enduit à la chaux.

« Je dois restaurer un mur fortifié d'un kilomètre de long et de cinq mètres de haut »

Telle est la mission de l'héritier d'un des rares châteaux de plaine situé dans l'Eurométropole. Il se dit lui-même béotien, vient d'acheter sa truie pour le stage et prend surtout les conseils du formateur pour monter un dossier de travaux qu'il qualifie « d'urgence longue ». À Geispolsheim, un jeune stagiaire, Hassan, héritier d'une maison alsacienne a trouvé réponse aux questions qu'il se posait, tandis que pour Julien, acheteur d'une maison à Hunspach, les contraintes du confinement en ville ont renforcé sa détermination.

« Nous les jeunes, on veut faire des stages »

Julien échange sur ses pratiques avec Jean Weiss, dont la maison fait l'objet du reportage photo en pages 30-33. Ils ont en commun ce rêve de revenir à un cadre de vie plus aéré et faire revivre leurs souvenirs d'enfants de la campagne. Plus concrètement ils ont pris beaucoup de renseignements sur la théorie, suivi des formations variées mais trouvent ici le b. a.- ba et la pratique qui leur manquait. Ils ne tarissent pas d'éloges sur le formateur, avis partagé par un stagiaire qui reprend une maison déjà restaurée à Furchhausen : « point de vue pédagogie, Tourtebatte, c'est le top ». La lutte contre l'humidité est une préoccupation commune ; sur ce point, le formateur a un avis bien arrêté. Il est perçu comme celui qui dispense « les astuces techniques, pense aux petites choses tout en délivrant la vue d'ensemble ».



Philippe Tourtebatte.

que l'économie réalisée peut être substantielle, on pense ici au prix d'un badigeon de chaux réalisé soit même, teinté de pigments naturels. Sur l'utilisation du ciment dont il ne conteste pas l'utilité, il a montré sur la façade du restaurant où nous avons déjeuné, les dégâts causés par les remontées d'eau par capillarité. Sur le soubassement cimenté, les briques qui le surmontent s'effritent à vue d'œil. Il a en outre montré les bienfaits de la ventilation naturelle notamment dans les maisons alsaciennes qui comportent souvent un couloir traversant. Il n'est pas indispensable, selon lui, de recourir à une ventilation mécanique et l'aération suffit à évacuer l'humidité. De manière plus générale, il a insisté sur ce qui peut apparaître comme un méfait de l'excès d'isolation qui peut générer la condensation de la vapeur d'eau sur les murs intérieurs.

« J'essaie de ne pas faire trop compliqué »

Philippe Tourtebatte

Tel est le maître mot de sa pédagogie ; il enseigne le bon dosage pour un enduit simple à réaliser et veille à ce que chaque stagiaire réalise 1 m² au cours de la journée pour pouvoir évaluer l'ampleur du chantier à venir. S'ajoute à cela la maîtrise du geste qui évidemment ne s'acquiert pas en un jour. On commence par pousser l'enduit dans les joints avant d'apprendre à jeter le mortier, un peu le même geste qu'au tennis en termes de trajectoire et vigueur du coup ! Lors de ce stage suivi par une majorité de jeunes, Philippe Tourtebatte insiste sur l'intérêt de « la transmission directe », la plus efficace selon lui, puisque la recette sera mise en œuvre sans délai. Dans un stage complémentaire, il explique la nécessité de parer l'enduit recouvrant, d'un badigeon afin de le protéger.

« J'explique ce qu'il faut faire et ne pas faire »

Il met en garde notamment contre le lobbying industriel et commercial et dénonce le fait de transformer le client en simple applicateur de produits ; sans compter



Enduit à pierre vue : apprentissage du geste.



Vue d'ensemble du mur ; chaque stagiaire a apporté sa truelle et sa taloche, les auges sont fournies.

Dualité, pérennité, durabilité

« Les modes constructifs de la maison alsacienne concentrent à mon avis la majorité des techniques ancestrales vernaculaires d'Europe centrale où le charpentier et le tailleur de pierre s'affrontent pour un même objectif : la pérennité des ouvrages ». Cette dualité fait aussi la richesse du patrimoine bâti. Aujourd'hui les stagiaires ont acquis la technique ; pour tout prolongement, ils bénéficient de conseils mis à jour par l'intermédiaire des fiches techniques sur le site asma.fr (2).

Deux suggestions des stagiaires : l'une en faveur d'un guide de l'achat d'une maison alsacienne ; l'autre, la mise en place d'une plate-forme de chantiers participatifs. La rapidité des inscriptions à ce stage atteste de l'intérêt suscité, tant et si bien qu'un autre stage sur la même thématique s'est tenu au mois d'avril 2022. De quoi parachever le travail commencé sur le mur en novembre 2021.

L'inauguration de la maison d'habitation de 1688 de la Cour Saint-Denis, après travaux de réhabilitation extérieure **et de sa dépendance**, après restauration de la toiture, a eu lieu le samedi 17 septembre 2022 à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

(1) Hugo Digiano, jeune militant en faveur du patrimoine et intervenant sur la page Facebook des « Amis de l'ASMA » ; il connaît le Sundgau comme sa poche !

(2) Onglet base de connaissances, conseils et fiches techniques, ATHEBA notamment.

DANS LA PERSPECTIVE DE LA COLLABORATION ENTRE ÉLUS
ET NOTRE ASSOCIATION

RENCONTRE AVEC L'AMICALE DES MAIRES DU CANTON DE BISCHWILLER

Simone de Butler

Denis Elbel, Claude Eichwald et Simone de Butler se sont rendus le 25 novembre 2021 à une réunion présidée par Monsieur le Maire de Bischwiller Jean-Lucien Netzer. Denis Elbel y a présenté l'ASMA après deux autres interventions, celles de Monsieur Nabil Bennacer pour le compte d'Alsace Habitat et de Monsieur Christophe Glock pour le compte de Procivis. À la faveur de cette réunion, deux témoignages de maires ont été recueillis, ils vont dans le même sens.



Magnifique propriété, ancienne dépendance du château de Bischwiller ayant appartenu aux ducs des Deux-Ponts-Birkenfeld, un des seuls vestiges du patrimoine d'Oberhoffen-sur-Moder.

« Ce que je cherche, c'est une vraie prise de conscience pour la protection du patrimoine »

Ainsi s'exprime Cathy Koessler, maire d'Oberhoffen-sur-Moder, et elle ajoute : « Geudertheim a été pour nous un électrochoc. Avec Michel Lorentz, maire de Roeschwoog et Patrick Schott, maire de Schirrhein, nous y travaillons ; il faut protéger le patrimoine mais aussi la langue, les coutumes » et elle précise : « nous avons la connaissance du terrain ». On ne saurait mieux dire.

Madame la Maire de cette bourgade de 3 500 habitants, située entre Haguenau et Bischwiller, connue pour son camp militaire, m'a invitée à prendre place auprès d'elle lors du dîner qui a suivi cette réunion et m'a d'emblée confié ses préoccupations. Sa détermination se lit dans le récit d'un sauvetage apparemment modeste, celui de l'ancienne boucherie. Elle dit avoir toujours connu ce commerce au centre du village et s'est inquiétée du maintien du bâtiment. Ayant pris connaissance de la DIA (déclaration d'intention d'aliéner), la commune a préempté et fait démolir les locaux techniques, sans intérêt patrimonial, tout en conservant le bâtiment commercial. Triple avantage : la démolition a dégagé à l'arrière l'emplacement pour 15 places de parking, le bâtiment est sauvegardé pour un projet à venir et sous le toit il reste de la

place pour une salle de réunion et un cabinet professionnel. Forte de cette réussite, Madame Koessler souhaite anticiper et se mettre à l'amont des autres initiatives immobilières dans sa commune.



La maison alsacienne isolée sur un mouchoir de poche, « ça ne ressemble plus à rien » !

« À Oberhoffen-sur-Moder, ce n'est pas comme à Seebach, le village a été détruit à 95% à la fin de la guerre et il ne reste pas grand-chose du patrimoine régional » (Cathy Koessler)

C'est précisément en raison de cette rareté qu'elle déploie tant d'efforts pour sauvegarder ce qui reste. La pression immobilière est forte et les emplacements constructibles sont rachetés au prix fort. Madame la Maire explique ainsi qu'une opération immobilière récente a démembré une propriété en dix terrains à lotir, une mini résidence, laissant sur le carreau la maison alsacienne sans terrain autour. « Cela ne ressemble plus à rien, dit-elle, et je le regrette ». Alors que vendre à un étranger était autrefois prohibé, elle note à ce sujet un changement de mentalité. Entre le souhait de quitter une grande maison familiale pour vivre dans un appartement plus petit et confortable et les propositions alléchantes de certains promoteurs, le choix est vite fait, surtout lorsque le bien ne se trouve pas en indivision.

« Le PLUi (1), c'est la case à cocher pour recenser dans tous les villages les maisons à protéger »

Madame Koessler tire cette conclusion de la présentation faite par Denis Elbel. L'ASMA préconise la prévention plutôt que les actions précipitées lorsque la maison est déjà menacée. Un recensement préalable des maisons remarquables permet de protéger sans nuire et le maire doit à minima être consulté avant toute démolition. Elle compte sur l'initiative prise par Monsieur le Maire de Bischwiller et président de la Communauté de communes, pour introduire dans la révision du PLUi, le repérage et la protection des maisons remarquables du canton. La détermination du maire, c'est le vrai levier, il est force de persuasion auprès des conseillers et de proche en proche, peut gagner les habitants à une cause parfois très mal défendue en Alsace.

« Les communes doivent prendre leur part dans la défense du patrimoine », (Sébastien Kriloff)

Monsieur Sébastien Kriloff, jeune maire de 40 ans de la très petite commune de Neuhaeusel peuplée de 380 habitants, élu pour la première fois maire en 2020, a convaincu son conseil municipal de 11 membres d'adhérer à l'ASMA, décision adoptée à l'unanimité. Car, comme il le dit lui-même, « les communes doivent prendre leur part » et il juge sévèrement les élus qui négligent cette question et les maires ont, à son avis, un devoir d'exemplarité. Et de citer les exemples qui l'ont inspiré : notamment la visite du Klein Derfel de Weyersheim. Il se félicite du soutien de Stéphane Bern, l'appui de Frédéric Bierry et du rôle offensif de Denis Elbel, vice-président de l'ASMA. Il a été scandalisé à la vue de la vidéo tournée sur les lieux de la destruction de la maison de Geudertheim datée de 1682, et lâché un bon juron des familles !



Devant la maison où loge l'ouvrier communal.

« J'ai toujours été passionné de généalogie »

C'est peut-être ce levier qui explique sa détermination non seulement pour la recherche des aïeux de sa famille, mais aussi de ceux des habitants du petit village (160 familles) et surtout de l'histoire de ses maisons. Sur son blog « Neuhaeusel book », il met en ligne les vieilles photos du village, celles pour lesquelles on se faisait tirer le portrait endimanché devant son bien le plus précieux, sa maison. Pourtant le village ne comporte pas plus de 5 à 6 maisons à colombages, raison de plus pour les préserver. Sébastien Kriloff insiste à juste titre sur ces maisons témoins de nos vies, de la naissance à la mort. La généalogie encore, avec l'évocation de l'émigration alsacienne aux États-Unis, pour laquelle sa maman a fabriqué des costumes alsaciens commandés à la maison Bossert et envoyés à Castroville au Texas (2).

Les origines du village remontent à la fin du 17^e siècle. En 1720, la commune est connue sous le nom de Neuhof, possession des sires de Fleckenstein. Le village vit de la pêche et de la batellerie jusqu'au début du 20^e siècle.



Maison de pêcheur à Neuhaeusel.

« La perte d'identité nous menace »

Selon lui, le patrimoine bâti n'est pas le seul menacé ; il se fait du souci pour les usages alimentaires, la perte de la pratique de l'alsacien et y voit de bonnes raisons de maintenir des traditions remises en honneur dans sa commune telles que le marché et le messti. Propriétaire d'un gîte, il contribue à faire vivre les traditions et répond au plus près au souhait des touristes qui veulent voir « des maisons et des beaux villages ». Fort des appréciations des touristes du monde entier qu'il reçoit, il croit fermement à l'attractivité que constitue le tourisme rural y compris dans cette toute petite commune qui a toutefois pour elle une situation géographique enviable.

« Je suis partisan de l'exemption des taxes foncières pour les acquéreurs de maisons alsaciennes »



Rue de la Moder à Neuhaeusel.

Telle est la préconisation de Monsieur le Maire Sébastien Kriloff, tout en reconnaissant comme l'ASMA que le repérage des maisons remarquables dans le PLUi est la mesure indispensable, ainsi que l'instauration de l'autorisation préalable à toute démolition et, dans le cas d'une réhabilitation, que cette aide certes modique, soit un signal pour l'initiateur du projet. « Qu'on en finisse dit-il avec cette hypocrisie qui veut qu'après avoir construit un pavillon au fond de la cour, on s'occupera une fois les emprunts remboursés de la maison alsacienne, le plus sûr moyen de la laisser s'effondrer ».

Cette maison qui a déjà fait l'objet d'un déplacement, appartient à la commune qui y héberge provisoirement un jeune employé communal. « Lorsqu'on aura décidé de la vendre, on publiera l'annonce sur le site de l'ASMA afin qu'elle revienne en priorité à un amoureux du patrimoine », insiste-t-il.

« Alsace Habitat, société d'économie mixte, bras armé de la Collectivité européenne d'Alsace pour la politique de la ville et de l'habitat »

C'est ainsi que Monsieur Nabil Bennacer, directeur général, présente Alsace Habitat. Elle est née en 2020 de la fusion opérée entre Opus 67 et la Sibar, conformément aux dispositions de la loi ELAN (3) qui préconise le regroupement des organismes. En termes d'aménagement, il s'agit tout à la fois :

- De reconstruire la ville sur elle-même tout en ménageant une urbanisation périurbaine soutenable et de freiner la prolifération des lotissements
- De gérer la dualité entre l'Eurométropole de Strasbourg (33 communes, 500 000 habitants) et les autres territoires du département
- D'assurer la cohésion du territoire et de ménager la sauvegarde de l'habitat alsacien dans le souci d'assumer à la fois l'héritage et la transmission. (Opération Maison alsacienne du 21e siècle)
- De faire face à la pénurie de logements en n'omettant pas de réhabiliter les logements vides des centres de village et de bourg
- De résoudre le hiatus existant entre désindustrialisation, perte d'emplois et logements subsistant autour des installations industrielles

S'agissant plus particulièrement de la réhabilitation du patrimoine régional (4), Monsieur Bennacer rappelle qu'un grand nombre de maisons alsaciennes disparaissent chaque année et déplore la perte d'identité déjà évoquée plus haut mais ici plus particulièrement celle qui concerne l'appauvrissement et la banalisation du paysage urbain. Ainsi, réhabiliter comporte plusieurs avantages dont celui :

- De répondre aux besoins de logements d'une population fragile hébergée dans des conditions de confort moderne, pour un loyer équivalent avec en prime l'âme et le cachet
- De contrer la perte démographique au cœur du village et de préserver la mixité sociale
- D'héberger des commerces, services, locaux administratifs et techniques

Il souligne que pour Alsace Habitat, ces propositions d'opérations sont au nombre d'une cinquantaine par an. Elles prennent un peu plus de temps, mais ont un fort impact sur le paysage urbain et améliorent sensiblement l'attractivité de la commune (5).

La société Procvivis Alsace présentée par Christophe Glock, directeur général, œuvre dans deux directions : elle aide à rester propriétaire et contribue à financer la réhabilitation des logements des occupants les plus modestes. Elle aide aussi à devenir propriétaire et s'appuie sur ses filiales immobilières pour construire et vendre des logements en accession sociale. Ainsi grâce à l'Organisme Foncier Solidaire (OFS), un ménage sous plafond de ressources peut devenir propriétaire de son logement sans avoir à payer le prix du terrain. Pour les communes, les OFS contribuent à neutraliser le coût du foncier dans les zones tendues et à revitaliser le cœur des villes en autorisant les jeunes ménages à s'y installer. De plus ces logements répondent aux exigences de mixité sociale prévues par la loi SRU (6).

(1) PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

(2) Castroville : dans les années 1840, environ 70 familles essentiellement originaires du Haut-Rhin ont émigré vers les Etats-Unis répondant à l'appel d'un homme d'affaires français, Henri Castro.

(3) Loi ELAN, ou loi logement du 23/11/2018, portant sur l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique.

(4) 1/3 du bâti date d'avant 1948 et sur ce quota, la moitié des maisons sont menacées.

(5) Extraits de l'émission diffusée sur Alsace 20 en avril 2021 avec la participation du maire de Hoerdt, Denis Riedinger.

(6) Loi SRU : loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain. Elle impose notamment à certaines communes de disposer d'un nombre minimum de logements sociaux.

Ils nous soutiennent :

"Les murs de nos maisons sont comme la chair de nos corps, ils ont besoin d'être protégés par un épiderme, d'être beaux et de pouvoir respirer comme notre peau."

Ets BISCEGLIA & Cie, Enduits à la chaux



11, rue de Brest
67100 STRASBOURG
Tél. : 03 88 39 71 10 / Fax : 03 88 39 18 88

info@bisceglia.fr
www.bisceglia.fr

Poêles en faïence de tradition

Victor WALTER
(Atelier SPENLEHAUER-SPIESS)
15, rue Pasteur - 68130 ZAESSINGUE
Tél. 03 89 40 78 27 - Port. 06 73 07 32 89
poeledetradition@outlook.fr
www.poeledetradition.com



Fabrique de céramiques – Poêles de tradition – Fours à pain – Restauration de poêles anciens.

Respectant une démarche artisanale de qualité, d'authenticité et de respect de l'environnement. Une réalisation artisanale d'une des pièces maîtresse de nos demeures, mariage parfait de l'élégance et de la chaleur.

Patrimoine vivant et rayonnant!



AU CABINET DE L'UN DES ARCHITECTES SPÉCIALISÉS DANS
LA RESTAURATION DES MAISONS ALSACIENNES

LE SUIVI D'UN CHANTIER DE GRANDE ENVERGURE À ESCHBACH (BAS-RHIN)

Isabelle François Ansel () et Simone de Butler*

À l'ASMA, nous avons plutôt pour habitude de suivre un chantier de restauration/réhabilitation ; cette fois-ci, on inaugure, car il s'agit bien d'une reconstruction. La maison a été composée en intégrant des pans entiers d'anciennes constructions démontées et en complétant avec des colombages constitués exclusivement de vieux bois de récupération. Passage en revue des nombreuses photos du chantier ! (1)

Les techniques de remontage et de réalisation de pans de colombage en vieux bois nécessitent un savoir-faire traditionnel et remarquablement maîtrisé sur ce chantier complexe, réalisé par l'entreprise Brenner Tradition. Mais cette immense ossature de bois est posée sur un soubassement maçonné qui se doit également de respecter les contraintes techniques et parasismiques imposées aux constructions neuves. De plus, elle doit aussi intégrer des éléments essentiels à l'harmonie de la maison alsacienne : pierres d'angles, parement de mur en moellons et encadrements des ouvertures en grès des Vosges, qui peuvent être de nature contradictoire avec la réglementation qui impose par exemple des chaînages d'angles et chaînages autour des ouvertures, ce qui nécessite une étude précise des détails techniques bien avant le démarrage du chantier. Les contraintes du terrain argileux sont prises en compte par la pose d'un radier général. (2)

Il a fallu gérer une autre contrainte d'importance : celle de l'adéquation des hauteurs de niveaux souhaitées par les propriétaires, tous les deux de grande taille, avec celle des bois de récupération des maisons traditionnelles nettement plus courts. Pour ce faire, les pans en colombages sont posés sur une rehausse maçonnée à l'étage, appartenant visuellement au soubassement, et de fausses têtes de solives posées sur une muralière encastrée dans une réservation de la dalle béton complètent la lecture harmonieuse d'une façade traditionnelle à colombage, en préservant la proportion des bois.

Soulignons également la motivation des propriétaires, Jean et Raluca et de leur entourage. Si le couple passionné par l'architecture alsacienne est très investi, Dominique, le père de Jean (3) notamment ne compte pas son temps dans cette entreprise (**). Il a maçonné le mur de parement en moellons de grès de récupération du pignon, aidé à la pose des pierres d'angles et des encadrements en grès qui, retaillés et remontés peaufinent l'aspect de la dépendance. À noter que les murs de parement en moellons n'ont pas de rôle structurel. C'est la maçonnerie en brique

de terre cuite qui assure la portance, la stabilité de l'ouvrage et le respect des règles techniques et parasismiques.

La balustrade principale, composée de balustres Louis XIV a, quant à elle, été récupérée dans un corps de ferme en ruine à Gougenheim. (4) Elle a été retravaillée par l'équipe de Jérémie et Marc, charpentiers de l'entreprise Brenner Tradition. (5) Elle a fait l'objet d'un « étirement » en ajoutant des balustres taillés dans du bois ancien (6) sans que l'on puisse distinguer les ajouts des originaux. De manière générale sur ce chantier une quantité considérable de bois ancien a été mobilisée, aussi bien pour l'extérieur que pour l'intérieur de la maison où de nombreux pans de colombages et les balustrades intérieures restent apparents. Certains d'entre eux ont fait l'objet d'une étude particulière, comme le colombage de la chambre parentale où la composition des bois, avec demi-Mann et crêtes de coq, sont axés sur la position du lit (7). La quantité de bois utilisée est telle, qu'un marquage des bois, complémentaire à celui traditionnel germanique utilisé par le charpentier, a dû être créé.

Jean a lui aussi le projet d'en faire un maximum, même si devant les contraintes de calendrier, il a été obligé d'en rabattre, le travail qui lui reste à faire est considérable. Le remplissage des miroirs du pignon a été l'occasion pour lui de mettre en pratique les techniques acquises au cours des divers stages qu'il a suivis et de mettre en regard celle des briques en chaux chanvre et celle des panneaux terre paille de l'entreprise Lanter. De son expérience, il en a retiré que les briques de chaux chanvre convenaient mieux en doublage intérieur des murs en colombage tandis que les panneaux terre paille étaient plus pratiques à mettre en œuvre pour les surfaces restreintes des miroirs du colombage, le colmatage contre les bois se faisant au torchis. (8) Entre les deux, la liaison est assurée par un remplissage avec un mélange pâteux chaux chanvre. Il met ce procédé en œuvre pour l'ensemble de sa maison.

La couverture en tuiles de Niderviller a également fait l'objet d'une étude préalable très élaborée. L'assortiment de 24 sortes de tuiles semi-artisanales permet de panacher taille, couleur, forme, finition, de telle sorte que leur pose offre une garantie contre l'uniformité. Le toit, primordial dans la perception des maisons alsaciennes, présente ainsi de multiples nuances avant même que le temps ait patiné la couverture. Les cheminées seront chapeautées par des mitres traditionnelles toutes composées et réalisées par Jean, qui signe en quelque sorte sa construction. Le compagnon zingueur Aurélien Dibling a lui aussi réalisé la cuivrerie avec des détails soignés (talons impériaux, cols de cygne faits main, boîtes à eau personnalisées...) et d'une discrétion remarquable. (9)

Tout le chantier est mené dans un souci de détail très poussé qui reflète l'investissement de chacune des personnes qui ont contribué ou rendu possible cette réalisation, des études architecturales et techniques jusqu'aux gravures : Jean et Raluca ont longuement étudié les motifs sculptés et inscriptions gravées sur les bois, qui combinent ceux de l'iconographie de l'Alsace et de la Roumanie, pays d'origine de Raluca, qui avait gardé en mémoire les motifs des constructions rurales ancestrales en ossature bois de son enfance. (10)(11 état du chantier au 1er juillet 2022).

(*) Isabelle FRANÇOIS ANSEL, architecte installée à Schalkendorf (Bas-Rhin).

(**) Marie-Line, ancienne maire du village et mère du propriétaire a, pour sa part, préparé quotidiennement gâteaux et café pour les équipes actives sur le chantier.



1



2



4



5



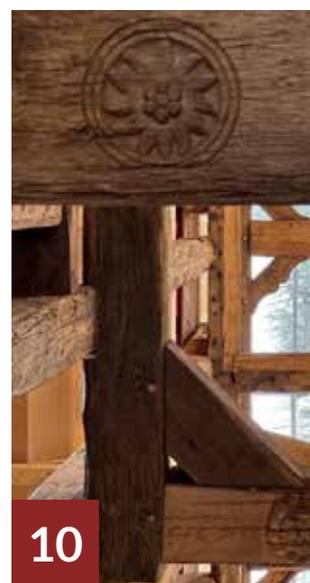
6



8



9



10

HÜGELIN, UNE DYNASTIE DE POÊLIERS

Jean-Paul Mayeux

Le nom de famille Hügelin est associé aux superbes poêles en faïence qui ont chauffé et décoré maisons traditionnelles et grandes demeures durant les 18e et 19e siècles. Cette improbable dynastie de poêliers a traversé ces siècles malgré les aléas de la vie qui n'ont pas manqué de les frapper. En voici l'histoire.

Les Hügelin (1) sont originaires du Haut-Rhin. Catholiques, installés à Strasbourg à la fin du 17e siècle, de la simple poterie en terre des débuts, ils vont durant cinq générations améliorer les techniques de fabrication pour créer les majestueux poêles en faïence émaillée qui ont fait leur renommée en Alsace et en Europe.

Sauf indication contraire, la paroisse Saint-Étienne, la maison d'habitation/atelier de la rue des Poules (2) et le cimetière Saint-Urbain de Strasbourg sont les lieux où ils furent baptisés, se marièrent, vécurent et furent inhumés.

Jean Nicolas Hügelin (? -1739) et Marie Ursule Mack (1690 -1732)

Le 28 août 1707, Jean Nicolas, originaire d'Altkirch (« oriondus ex alkirc diocisis ») épouse Marie Ursule Mack baptisée à Haguenau le 6 octobre 1690, fille de Gall Mack, potier de terre et de Anne Dorothee Müller.



Actuel n° 12 rue des Poules, façade du bâtiment sur rue.

Ils obtiennent le droit de bourgeoisie et deviennent en 1710 propriétaires de la maison et de l'atelier du père de l'épouse situés à Strasbourg, quartier de la Krutenau. Le premier né de leurs quatre enfants est Jean Adam. Marie Ursule décède le 27 décembre 1732. Jean Nicolas se remarie en 1734 mais obtiendra des autorités ecclésiastiques un jugement de séparation de corps quatre ans plus tard. Il décède le 10 mars 1739.

Jean Adam Hügelin (1708-1785) et Marie Élisabeth Kayser (1728-1786)

Jean Adam est baptisé le 10 octobre 1708. Le 2 février 1733, il épouse Anne Marie Klingelmeyer (1714-1761), âgée de 19 ans. Le couple n'aura qu'un seul enfant, Anne Marie Salomé (1746-1814), née après 13 ans de mariage.

Le 21 mai 1735, Jean Adam acquiert pour 800 livres tournois (soit 248 gr d'or fin) un ensemble immobilier situé au 48 rue de la Poule alors composé d'une maison sur rue, d'une cour et d'un bâtiment à l'arrière.

Son épouse décède le 6 juillet 1761. Veuf à 53 ans, il se remarie le 21 mai 1762 avec Marie Élisabeth Kayser (1728-1786), baptisée au Temple Neuf de Strasbourg le 27 janvier 1728, elle aussi veuve d'un premier mariage. Naîtront trois garçons et une fille :

- L'aîné, François Joseph (1765-1794) perpétuera la dynastie.
- Jean Louis, baptisé le 9 avril 1767. Il sera cloutier et se mariera à Nevers en 1795.
- Marie Élisabeth Barbe, baptisée le 10 février 1769 décède à l'âge de deux mois.
- François Xavier, baptisé le 8 septembre 1770. Potier de terre/poêlier, le 27 janvier 1807, il épouse Catherine Brand (1781-1834). Ils auront 2 filles qui décéderont en bas-âge. Lui-même décède en 1811 à l'âge de 40 ans.

En 1771, Jean-Adam achète une échoppe place du Marché-Gayot pour y exposer et vendre sa production. Il décède le 10 janvier 1785. Son épouse le suivra dans la tombe le 22 mars 1786.

François Joseph Hügelin (1765-1794) et Anne Marie Kuenemann (1763-1822)

François Joseph est baptisé le 20 mai 1765.

1786 est une année charnière pour lui. Il acquiert les parts de ses cohéritiers dans la succession de leurs parents et devient seul propriétaire des bâtiments de la rue de la Poule et de l'échoppe.

Il est ensuite dispensé d'effectuer le reste de son Tour de France des Compagnons et autorisé à présenter son chef-d'œuvre.

Enfin, le 6 novembre 1786, à 21 ans, il épouse en la paroisse Saint-Laurent de Strasbourg, Anne Marie Kuenemann, née le 25 octobre 1763 à Schweighausen Haut-Rhin (3).

Cinq enfants, 3 filles et 2 garçons, naîtront de ce mariage :

- Marie Catherine (1787- ?), baptisée le 28 septembre 1787. Le 3 juin 1807, elle épouse François Joseph Imbs (1781-1831), artisan doreur/vernisser, veuf depuis un an. Ils ne semblent pas avoir eu d'enfants.
- Anne Marie (1788-1852), baptisée le 21 novembre 1788. Le 15 novembre 1831, elle épouse Joseph Speich (1797-après 1866), officier de cavalerie en non activité. En 1864, il deviendra propriétaire de l'ensemble immobilier de la rue des Poules.
Une seule fille naîtra de leur union : Marie Catherine Thérèse (1833-1887). Nous la retrouverons plus tard, car elle épousera son cousin Victor Joseph Hügelin.
- Marie Barbe (1793-1833), dernière-née de la fratrie, naît le 25 septembre 1793. Le 23 septembre 1817, elle épouse Sébastien Ferdinand Weinling, boulanger. Cinq enfants naîtront de ce mariage, dont Jacques Ferdinand, qui décède au combat à 27 ans, le 12 juin 1849 « sous les murs de Rome ».
- Les deux garçons naissent dans la dernière décennie du 18e siècle, Louis Jean-Baptiste Joseph (1790-1852), sur lequel nous reviendrons et François Jean Baptiste (1791-1848). Ils seront avec

leurs futurs enfants les céramistes-poêliers, architecte et peintre-verrier du siècle suivant.

- François Jean Baptiste naît le 11 octobre 1791. En 1823, il est poêlier à Colmar. Veuf d'un premier mariage, il se remarie le 16 janvier 1832 avec Marie Antoinette René (1796-1868). Ils habitent la maison voisine de l'atelier Hügelin.

Il décède d'un cancer du côlon le 26 juin 1848. Il est mentionné dans l'acte comme étant « propriétaire ». Son épouse lui survivra 20 ans.

Un garçon, Jean Baptiste Ferdinand (1833-1896) naîtra de cette union le 2 août 1833. Il sera artiste peintre-verrier.

Mais l'heure est au malheur. Le 16 Prairial An 2 (4 juin 1794), François Joseph Hügelin décède à l'âge de 29 ans laissant une veuve et cinq orphelins âgés entre un et sept ans. La raison du décès n'est pas connue. Sous l'impulsion semble-t-il de sa veuve Anne Marie Kuenemann, l'atelier va continuer à se développer et à prospérer. En 1795, elle acquiert un terrain situé à l'arrière de l'atelier. Jean Adam Schüttig, employé de douane et grand-oncle par alliance des enfants est nommé leur tuteur. Les deux garçons feront leur apprentissage et compagnonnage. Des potiers/faïenciers assurent la production, tels Jean Georges Diehl et Jacques Gueringer.

Le 4 février 1807, Anne Marie Kuenemann, 44 ans, épouse en secondes noces, Jacques Gueringer, 48 ans, né à Saverne le 16 novembre 1758, domicilié à Strasbourg depuis 1795. Elle décède le 21 décembre 1822. Son inventaire après décès fait apparaître un actif net de 28 800 francs. Jacques Gueringer décède à Strasbourg le 4 novembre 1831.

Louis Jean Baptiste Joseph Hügelin (1790-1852) et Marie Thérèse Victoire Hertling (1802-1873)

Louis Jean Baptiste Joseph, premier enfant mâle de François Joseph Hügelin et de Anne Marie Kuenemann, est baptisé le 17 février 1790. Le 21 octobre 1819, il épouse Marie Thérèse Victoire Hertling, née le 21 mai 1802.

En 1823, lors de la liquidation de la succession de sa mère, il acquiert les parts de ses cohéritiers et devient ainsi le seul propriétaire des bâtiments et jardin du n° 48 rue de la Poule. Six enfants naîtront de cette union :

- Victor Joseph (1820-1884), le prochain et dernier maître-poêlier de la dynastie.
- Henri Louis Joseph (1822-1826) naît le 6 avril 1822 et décède à l'âge de 4 ans et 7 mois.
- Victor Charles Henri (1824 - ?) naît le 21 novembre 1824. Il fait la déclaration de décès de son père en 1852 sur laquelle il est mentionné comme étant fabricant de poêles et signe l'acte « Hügelin fils ». Lors du recensement de population de 1856, il est qualifié d'ouvrier, non marié. L'on perd ensuite sa trace.
- Victor François (1826-1893) naît le 4 octobre 1826. Le 31 mai 1860, il épouse Antoinette Fagnière à Paris 6ème. Architecte, il optera pour la nationalité française le 4 mai 1872.
- Victoire (1829-1840) naît le 9 juillet 1829 et décède à l'âge de 11 ans et 3 mois.
- Victor Marie Constant (1835-1859) naît le 8 octobre 1835. Sergent de 2e classe, il décède le 24 juin 1859 à 24 ans à la bataille de Solferino (4).



imistral.fr / Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

L J B J Hügelin (© Coll. et photographie Bnu de Strasbourg).

La maison et les bâtiments de la rue des Poules

En 1832, Louis Jean Baptiste Joseph achète un jardin de 5 ares attenant à la propriété. L'aspect du bâtiment que l'on voit aujourd'hui résulte des travaux de reconstruction des bâtiments qu'il a entrepris vers 1825.

En 1843, il hypothèque l'ensemble immobilier. En 1848, son créancier engage une procédure en justice pour récupérer une somme de 10 550 francs et, en 1851, obtient la saisie et la vente forcée de la propriété, située sur un terrain de près de huit ares, ainsi décrite : « un bâtiment sur rue constitué d'un rez-de-chaussée, d'un 1er étage et combles, deux pavillons sur les deux côtés de la cour, une maison au milieu contenant les fours pour la fabrication des poêles, un autre bâtiment à rez-de-chaussée et deux étages situé à droite au fond de la cour avec hangar attenant, cour et terrasse, écurie, remise et jardin ».

En pleine procédure de saisie et vente, Louis Jean Baptiste Joseph décède d'une maladie pulmonaire le 21 février 1852. Du fait d'un déficit net de plus de 23 000 francs, ses enfants majeurs renoncent à la succession. Son fils mineur, Victor Marie Constant, dont la mère assure la tutelle, est son seul héritier. Elle décédera 21 ans après son époux, le 21 mai 1873.

Le 16 avril 1852, la propriété est vendue par adjudication à la bougie pour 26 850 francs à un docteur et professeur en médecine, qui la louera à Joseph Speich, futur beau-père de Victor Joseph Hügelin, pour un loyer annuel de 2 100 francs, permettant ainsi à la famille de continuer à y habiter et à l'atelier de fonctionner.

Joseph Speich lui rachètera la propriété en 1864. La famille Hügelin l'occupera encore pendant près d'un quart de siècle jusqu'à sa vente en 1888 à la Compagnie d'assurances contre l'incendie Alsatia qui, en 1897, transformera l'atelier en logements d'ouvriers.



N° 12 rue des Poules, façade du bâtiment arrière sur cour.

Victor Joseph Hügelin (1820-1884) et Marie Catherine Thérèse Speich (1833-1887)

Victor Joseph, né le 22 juillet 1820, sera le dernier des maîtres-poêliers de la dynastie. Il fera son apprentissage dans l'atelier familial, étudiera le dessin et le modelage. Ses fabrications surpasseront en beauté et qualité tout ce qui avait été fait jusqu'à présent. Il sut s'attacher les services de sculpteurs et de peintres, notamment de fleurs, pour réaliser ses plus belles pièces. C'est à ses côtés que le célèbre céramiste Théodore Deck débuta son apprentissage en 1842. (4)

Le 21 juin 1853, il épouse Marie Catherine Thérèse Speich, sa cousine au 1er degré de 13 ans sa cadette. Le contrat de mariage évalue les apports de l'épouse à 14 000 francs en espèces et mobilier. Il n'y a aucun apport de la part de l'époux. Un seul enfant, Anne Marie Thérèse Victoire, naît de cette union le 9 avril 1854 mais décède huit mois et demi plus tard d'une pneumonie.

Dans l'édition bilingue du 27 juillet 1873 du « Elsassers Journal - Journal d'Alsace » (5), sous la rubrique « Chronique artistique de Strasbourg », un journaliste relate sa visite de l'atelier où il est accueilli par « l'habile céramiste ou potier de faïence Joseph Hügelin, homme affable au possible ». Il y décrit les magasins dans lesquels sont exposés des bustes, des figurines, des motifs d'ornementation, des statuettes, des panneaux pour meubles, de grands plats, de simples poêles en faïence blanche, des poêles dans le style chinois ou mauresque, de superbes poêles en faïence émaillée « aristocrates de l'atelier », et rappelle que la « maison Hügelin » a reçu de nombreuses médailles et distinctions à l'occasion des expositions de Paris, Metz, Nancy et Strasbourg.

Victor Joseph rédige son testament le 1er février 1877. Sans descendance, il déclare son épouse héritière universelle. Il décède le 21 mai 1884 à l'âge de 64 ans.

L'actif de la succession s'élève à 13 685 Reichsmark (biens mobiliers : 10 069, créances commerciales : 1 075, espèces : 364, avoirs bancaires : 1 951 et « habits du défunt » : 226), correspondant à un pouvoir d'achat d'environ 70 000 € d'aujourd'hui.

Son épouse et cousine, Marie Catherine Thérèse décède le 30 décembre 1887 à l'âge de 54 ans.

Leur tombe au cimetière Saint-Urbain de Strasbourg n'existe plus, ayant été relevée en 1998.

Sur les traces des Hügelin aujourd'hui.

Lors de travaux de réhabilitation effectués en 1982, l'aspect des façades et le jardin ont été préservés. À l'arrière du bâtiment sur rue, côté cour, dans un petit réduit, inséré dans le mur qui comporte une inscription tronquée évoquant une fontaine, se cache un grand plat creux en faïence émaillée signé « Juillet J Hügelin 1870 » représentant un curieux personnage, à l'aspect d'un diabolot, semble-t-il assis sur des toilettes !



« Juillet J Hügelin 1870 » (© T Reverdin).

Visibles depuis la fenêtre sur cour du palier du 1er étage du bâtiment sur rue, les faïences insérées en partie haute de la façade du bâtiment au fond de la cour conservent le souvenir de la présence en ce lieu de l'atelier des Hügelin. Sous l'inscription latine « specta et spera » (regarde et fais confiance) entourée de plaques émaillées représentant des fleurs, **une discrète plaque en simple**

terre cuite portant la date de 1681 révèle l'année quelque peu oubliée au cours de laquelle l'aventure commença.



Sous l'auvent, terre cuite « 1681 » (© T Reverdin).

Une autre plaque en faïence émaillée représente, en bleu sur fond jaune et en buste de trois quarts, Louis Jean Baptiste Joseph Hügelin, avec de chaque côté son prénom d'usage (Joseph) et son nom, que malheureusement le temps a commencé à effacer. Insérées également, entourées de mosaïques en terre colorées par des oxydes, technique apprise à



Plaques en faïence émaillée sur façade en toiture de l'ancien atelier (© T Reverdin).

Berlin durant sa formation, diverses autres plaques émaillées qui ont décoré les majestueux poêles sortis des ateliers Hügelin, tels ces cygnes blancs sur fond bleu ou encore ces deux personnages de la Renaissance, un architecte tenant compas et équerre pliante et un lansquenet revêtu de sa cuirasse et portant une hallebarde sur l'épaule, ces deux dernières plaques décorant « le monumental poêle, avec une caryatide aux quatre angles, destiné à M. N Koechlin de Mulhouse, orné des armes de cette famille et de celles de cette ville » (6).



Ce poêle a été fabriqué par Victor Joseph Hügelin vers 1875 pour chauffer un appartement strasbourgeois dans un immeuble reconstruit après avoir été détruit pendant le siège de 1870. De forme ovoïde, il repose sur quatre petits pieds et mesure 1m58 de haut sur 70 cm de large et 56 cm de profondeur. En son sommet, une galerie ajourée est couronnée d'une plaque de marbre noir. Le tronc principal se compose de 5 rangées de 8 plaques cintrées de 12 cannelures chacune, séparées par des cerclages en laiton. Les motifs de décoration représentent des feuillages et des fleurs et les couleurs dominantes sont le rose, le parme, le gris bleuté et le rouge pour les pétales. Les trois portes, celle du foyer en fonte, les deux autres en laiton, s'ouvrent par une poignée en verre. La base du foyer est à décor d'arabesques et de feuilles. L'ensemble préfigure l'Art Nouveau qui apparaîtra à la fin du 19e siècle.

(1) Nom dérivé de Hugo en Hügel (petit Hugo) et en Hügelin (petit-petit Hugo).

(2) Rue de la Poule puis rue des Poules, située à l'époque dans le canton Est intra-muros de Strasbourg (4e arrondissement). Le nom de cette rue proviendrait de celui d'une auberge à l'enseigne d'une poule. La maison porte le n° 48 de 1784 à 1857, puis le n° 12 à/c de 1858, année où fut mise en place la nouvelle numérotation des rues à Strasbourg.

(3) Aujourd'hui Schweighouse-Thann dans le Sundgau.

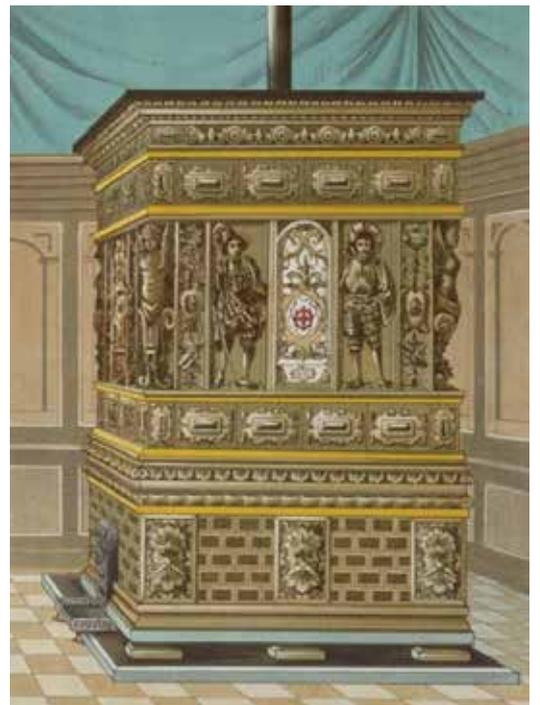
(4) Théodore Deck (Guebwiller 1823-Paris 1891) : rendu célèbre pour la mise au point du bleu couleur turquoise connu sous le nom de « bleu Deck », il fut directeur de la Manufacture de Sèvres en 1887.

(5) Le dimanche 29 juin 1873, paraît le premier exemplaire bilingue de ce journal diffusé six fois la semaine.

(6) Cf. article publié dans le Journal d'Alsace n° 25 du 27 juillet 1873. Nicolas Koechlin (1781-1852), industriel haut-rhinois, construisit la ligne de chemin de fer Mulhouse/Thann mise en service en 1839, puis créa la Compagnie du chemin de fer de Strasbourg à Bâle, ligne inaugurée en 1841. (© Coll. et photographie Bnu de Strasbourg).

Documentation : Archives départementales du Bas-Rhin, Cabinet Généalogique de l'Est, familysearch.com, filae.fr, Maisons de Strasbourg.fr, Numistral-Bnu de Strasbourg

Remerciements à : Michel Knittel, Reverdin Immobilier, Charles Schlosser



numistral.fr / Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

MAISONS PRIMÉES 2022 D'OR ET D'ARGENT



MAISONS
PRIMEES

MEDAILLE d'OR

Kirrwiller, 4 rue de l'église
Famille Alfred MATT



Assemblée Générale de l'ASMA le 3 juillet 2022 à
BOUXWILLER

L'ASMA est partenaire
de la marque Alsace



MAISONS
PRIMEES

MEDAILLE d'OR

Kirrwiller, 4 rue de l'église
Famille Alfred MATT, (suite)



Assemblée Générale de l'ASMA le 3 juillet 2022 à
BOUXWILLER

L'ASMA est partenaire
de la marque Alsace





MAISONS
PRIMEES

MEDAILLE d'OR

Schalkendorf, 17 rue principale
Famille David ANSEL et Isabelle FRANCOIS



Assemblée Générale de l'ASMA le 3 juillet 2022 à
BOUXWILLER

L'ASMA est partenaire
de la marque Alliage



MAISONS
PRIMEES

MEDAILLE d'OR

Ingwiller, 1a rue du fossé
Dr Patricia DENTEL GLASSER



Assemblée Générale de l'ASMA le 3 juillet 2022 à
BOUXWILLER

L'ASMA est partenaire
de la marque Alliage





MAISONS
PRIMEES

MEDAILLE d'OR

Neuwiller-lès-Saverne, 3 impasse Léopold Famille Roland ROOS



Assemblée Générale de l'ASMA le 3 juillet 2022 à
BOUXWILLER

L'ASMA est partenaire
de la marque Alsace



MAISONS
PRIMEES

MEDAILLE d'OR

Buswiller, 17 rue principale Famille TROG, La Ferme JACOB de 1599



Assemblée Générale de l'ASMA le 3 juillet 2022 à
BOUXWILLER

L'ASMA est partenaire
de la marque Alsace





MAISONS
PRIMEES

MEDAILLE d'OR

Menchhoffen, 5 rue du tilleul Famille DORSI-FREMIOT



Assemblée Générale de l'ASMA le 3 juillet 2022 à
BOUXWILLER

L'ASMA est partenaire
de la marque Alsace



MAISONS
PRIMEES

MEDAILLE d'OR

Obermodern, 35 rue de la Moder Famille Jean-Georges KONRATH



Assemblée Générale de l'ASMA le 3 juillet 2022 à
BOUXWILLER

L'ASMA est partenaire
de la marque Alsace





MAISONS
PRIMEES

MEDAILLE d'OR

Riedheim, 42 rue principale Famille Freddy STAATH



Assemblée Générale de l'ASMA le 3 juillet 2022 à
BOUXWILLER

L'ASMA est partenaire
de la marque Allace



MAISONS
PRIMEES

MEDAILLE d'OR

Schillersdorf, 1 rue du chêne Famille HIRLMANN



Assemblée Générale de l'ASMA le 3 juillet 2022 à
BOUXWILLER

L'ASMA est partenaire
de la marque Allace





MAISONS
PRIMEES

MEDAILLE d'ARGENT

Schalkendorf, 16 et 16a rue Principale Jérémie HUSSER et Mark BASTIAN



Assemblée Générale de l'ASMA le 3 juillet 2022 à
BOUXWILLER

L'ASMA est partenaire
de la marque Alsace



MAISONS
PRIMEES

MEDAILLE d'ARGENT

Bosselshausen, 7b rue Principale Famille SCHNEIDER-WINKLER



Assemblée Générale de l'ASMA le 3 juillet 2022 à
BOUXWILLER

L'ASMA est partenaire
de la marque Alsace



L'ALSACE DÉFIGURÉE



VOEGLINSHOFFEN, 3 rue Roger Frémeaux



Maison vigneronne datée de 1681,
située au centre du village,
appartenant à la commune...



... **démolie le 2 novembre 2021**
pour y aménager une place.
Toujours un terrain vague !

SPECHBACH-LE-BAS, 127 rue de Thann Bulldozer d'or 2022



Maison du 16e siècle, remaniée au 18e,
appartenant à la commune



... protégée par les documents d'urbanisme,
démolie le 16 juillet 2021



ASMA
ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE
DE LA MAISON ALSACIENNE